



## APPEL AUX CANDIDATS – CHARGÉ(E) DE COURS (H/F/X)

TEMPS PARTIEL

FORMATION DE BASE – INSPECTEUR DE POLICE EN FORMATION ACCÉLÉRÉE

### STATUTS

L'Académie Régionale de Police de Bruxelles (ARPB) souhaite renforcer son équipe de chargés de cours et recherche des collaborateurs disposant d'une expertise reconnue, actuelle et directement utile à la formation policière.

Offre d'emploi à temps partiel pour la charge du cours de « Statuts » (module 3.2) au sein du rôle linguistique francophone **à partir de juillet 2026**.

#### Formation de base - Inspecteur de police en « promotion sociale » (BAGP > INP)

*(1 promotion par an ; 1 classe par promotion)*

#### 4 périodes de cours théoriques

##### **Objectifs :**

- Identifier les règles du statut administratif, pécuniaire, syndical et disciplinaire applicables aux aspirants et aux membres du cadre de base des services de police.
- Identifier les incompatibilités professionnelles décrites aux articles 132 à 135 de la loi sur la police intégrée structurée à deux niveaux.



Pour pouvoir postuler, les candidats doivent :

- Disposer d'une **expertise actuelle et légitime** en lien avec la charge de cours sollicitée.
- Bénéficier d'une **appréciation positive de la part de leurs pairs**.
- Être membre opérationnel exerçant au sein d'une **zone de Police locale bruxelloise** ou d'une **unité de la Police fédérale située à Bruxelles** et revêtir le grade d'Inspecteur de police (ou grade supérieur).
- Une formation à la **pédagogie** et/ou une expérience dans l'enseignement sont des atouts.

## INTRODUCTION DES CANDIDATURES

« Rejoindre l'ARPB, c'est contribuer concrètement à la formation des policiers de demain et mettre son expérience de terrain au service d'un projet pédagogique ambitieux ! »

Envoyez-nous votre candidature composée d'un C.V. détaillé et d'une brève lettre de motivation par e-mail à l'adresse [eps.arpb-gpab.recruitment@police.belgium.eu](mailto:eps.arpb-gpab.recruitment@police.belgium.eu)

**au plus tard le 16 juillet 2026**